



Programme de Formation

1. Intitulé de l'action de formation : Exportation de vin bio, comment se mettre en conformité ?

2. Objectifs pédagogiques :

Connaître les fondamentaux de l'agriculture bio et plus particulièrement de la viticulture et vinification en bio
Comprendre les modalités d'exportation
Connaître les différents logos internationaux des vins bio
Être capable d'exporter ses produits biologiques

3. Pour qui ? :

Cette formation est destinée aux professionnels amenés à exporter leurs vins bio

4. Prérequis :

Cette formation nécessite de connaître les principes fondamentaux de l'agriculture biologique

5. Modalité : Inter

6. Durée : 1 jour(s)

7. Dates : Le 19/11/2019

8. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens techniques

- Documents techniques remis aux stagiaires
- Paper-board
- Diaporama power point avec vidéo-projecteur

Moyens pédagogiques

Une approche participative sera privilégiée par le formateur. La session de formation proposera une alternance d'exposés et d'échanges avec les stagiaires. Pour animer la formation, différentes phases pourront être proposées :

- Séance de formation en salle
- Travaux de réflexion de groupe
- Etudes de cas concrets via les retours d'expérience du formateur et des stagiaires

Moyens humains

La formation sera assurée par un expert du thème de la formation.

9. Dispositif de positionnement et d'évaluation des résultats :



Programme de Formation

Positionnement initial

Avant la session, le formateur contacte chaque participant afin d'évaluer les connaissances, les besoins et les projets de chacun, ce qui permet d'adapter le contenu, les illustrations et les exercices ou mises en situation. La formation démarre par un échange entre le formateur et les participants afin d'évaluer à nouveau les compétences de départ de chaque participant et afin de proposer en début de session une mise à niveau des compétences le cas échéant.

Evaluation des stagiaires

Les procédures d'évaluation se concrétisent par des travaux pratiques, des exercices proposés en fonction du contexte des stagiaires et un contrôle de connaissances oral. Une feuille de présence sera signée par les stagiaires et le formateur pour justifier la réalisation de la formation.

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire par l'organisme de formation. Elle mentionne les objectifs (exprimés de manière opérationnelle), la nature et la durée précise de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation à distance.

10. Contenu détaillé de la formation :

1. PANORAMA DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE MONDE

- Chiffres clés
- Les principaux marchés
- Démarches biologiques dans le monde

2. LA RÉGLEMENTATION BIOLOGIQUE EUROPÉENNE

- Cahier des charges vinification européen
- Cas particulier de la biodynamie / DEMETER

3. EXPORTER DES PRODUITS BIOLOGIQUES

- Règles d'exportation selon les cahiers des charges bio publics : NOP, JAS
- Règles d'exportation selon les cahiers des charges bio nationaux : Chine, Corée, Brésil, Turquie, etc.
- Règles d'exportation selon les cahiers des charges bio privés : BioSuisse, Naturland, KRAV, etc.

4. EXERCICES ET MISE EN SITUATION